

15 000 BONNES RAISONS DE PLUS DE SE RÉVOLTER

En 2016, les garants de notre liberté sous cloche annoncent la création de 33 nouvelles prisons, 16 000 cellules. Aujourd'hui, il s'agirait plutôt de 15 000 places d'ici 2027 dont 7 000 pour 2022, par la rénovation de taules déjà existantes, la construction de nouvelles, de quartiers de préparation à la sortie (QPS) et de « quartiers étanches ».

« La question de la prison... » Une annonce sans cesse réévaluée, telle une réclame dans un quelconque torchon de supermarché. Cet effet d'annonce, s'il ne touchait pas au plus glauque, passerait presque comme une formule de politesse réflexe. Ça donnerait : « Faut faire quelque chose pour les prisons, ouais, on va en construire plus. »

Dans la lignée directe d'édifices nauséabonds qui se montent depuis 1987, c'est le casino des gros sous. Les plans se succèdent, se ressemblent et s'imbriquent : plan des 13 000 en 1987, plan des 4 000 en 1996, plan des 13 200 en 2002. À chaque époque sa nouvelle réforme, la prison est toujours en crise.

La taule serait ainsi le point névralgique de tous les maux et aussi le sérum, la réponse institutionnelle directe qui sauverait une société dans son ensemble. Elle touche à l'affect, aux peurs, au besoin de sécurité, de punir et d'enfermer les hors-la-loi et c'est aussi un business qui engraisse directement quelques porte-monnaie, nerf de la guerre.

Le foncier est un secteur en expansion, tout tourne à plein régime. Création de nouvelles taules, donc de nouveaux marchés pour les multinationales, avec travail et exploitation à l'appui, faut ce qu'il faut, c'est la crise ! Les élites intellectuelles pourront en faire leur renommée, le système industriel pourra y trouver son compte, les citoyen.ne.s dormiront sur leurs deux oreilles. Les pauvres seront bien gardé.e.s, par d'autres prolos qui sont du bon côté de la grille, la grande classe. Les autochtones de quelques départements pourront toujours râler ou vouloir hors de leur vue ces immondices, les monuments seront érigés ici ou ailleurs. Peut-être dans des zones protégées, humides ou avec une diversité écologique avérée, qu'importe, les constructions pourront même être en accord avec les normes environnementales.

Toutes ces structures ne peuvent fonctionner sans leurs fidèles acolytes : l'ordre et la peur. Intimement liés, voire d'une même trempe, l'ordre veut une société bien ordonnée et une société bien ordonnée est facilement rangée sous la contrainte de la terreur. Donc on se prémunit, comme en prison, à surveiller, à fouiller, à épier, en prévention. Rien n'est plus protecteur que la prévention. On prévient tout en matonnant, dehors et dedans. On peut fliquer tranquillement, se faire palper sans contraintes, voire en souriant, c'est pour nous protéger de tous ces potentiels criminels auxquels il ne faudrait surtout pas être



« Contre cela, il nous reste toujours l'immense plaisir de désobéir et de crier bien haut que NON, on ne va pas tout avaler et qu'il n'y a pas de grillages ni de murs assez hauts pour enfermer notre détermination. »

Une prisonnière, Fleury-Mérogis, mai 2016

assimilé.e.s. Le paysage peut se voir fleuri de mille bidasses circulant avec leurs armes au milieu des bambins. La surveillance généralisée est bienveillante et les garants de l'ordre peuvent se permettre de faire des écarts.

Pour nous prémunir d'éventuels dangers, éliminer quelques individus récalcitrants, avec ou sans arme, tout va dans la logique sécuritaire. Qui s'en plaindra, hormis les familles et les ami.e.s, les autres trouveront toujours plus suspect un cadavre qu'un flic. Surtout celui d'un.e pauvre, d'un.e indésirable, d'un.e « autre » qui n'a pas sa place sur les terres de ce pays. L'ordre et les lois qui en découlent, avec un vernis d'exception ou pas – pour certain.e., ça reste dans la continuité de vécus quotidiens –, veulent nous faire accepter cette matonnade sociale.

Ce qui est une urgence, c'est de mettre hors d'état ces outils de destruction et toutes leurs formes : dedans comme dehors, s'organiser de façon autonome, chacun.e selon ses moyens, sans attendre de grands lendemains. Mettons des bâtons dans les roues de ce qui orchestre l'enfermement !

La vieille arnaque de la surpopulation

« Des nouvelles prisons pour lutter contre la surpopulation. » Et merde... On avait bien senti le coup fourré quand Valls et Urvoas s'étaient émus en août 2016 des conditions de détention dans la prison de Nîmes (490 détenus pour 180 places). Pareil, quand les politicards avaient osé expliquer les récentes mutineries dans les taules de Poitiers et de Valence par la seule et unique raison de la « surpopulation ». Comme si être enfermé.e seul.e était acceptable, comme s'il fallait seulement ajuster l'enfermement pour que tout le monde soit content.

Mais, c'est clair, être entassé.e.s à trois ou quatre dans une cellule 22h par jour est ignoble. Pour autant, quand l'État utilise cet argument pour augmenter la capacité d'encellulement, c'est carrément du foutage de gueule ! Il suffit de jeter un œil sur ces trente dernières années pour voir que ce vieil argument a déjà été usé jusqu'à la corde, et que pas loin de 30 000 cellules n'ont en rien servi à faire baisser les chiffres de la densité carcérale. Même des sociologues l'ont compris : s'ils construisent plus de cellules, c'est pour enfermer plus et pas parce que des politiciens s'inquièteraient tout à coup du bien-être des détenu.e.s.

Cela va de pair avec un durcissement général des lois et du système judiciaire. Depuis plusieurs années, les sentences tombent pour tout et n'importe quoi et la longueur des peines s'allonge d'une manière hallucinante. Il est aujourd'hui tristement banal

« S'ils construisent plus de cellules, c'est pour enfermer plus et pas parce que des politiciens s'inquièteraient tout à coup du bien-être des détenu.e.s. »

de prendre du ferme pour un petit vol, un outrage, une conduite sans permis... Sans compter les dites « peines alternatives » qui ne sont pas venues s'opposer à l'enfermement pur et dur, mais s'y ajouter, élevant le nombre de personnes sous sanctions judiciaires à des niveaux encore jamais atteints. Tout cela n'est pas le fruit du hasard, mais de politiques qui maintiennent ce monde inégalitaire.

À ce discours sur la surpopulation vient s'ajouter celui de l'« idéal de l'encellulement individuel ». Évidemment, ce n'est qu'un leurre : la nouvelle maison d'arrêt de Valence en est un bon exemple. Inaugurée à l'automne 2015, les circuits et prises électriques sont prévus pour des occupations de cellules à deux personnes... ou plus. Ce « but à atteindre » depuis 1875 (autant dire toujours) est probablement une déclaration d'intention servant à légitimer les nouvelles prisons – et à nous prendre pour des imbéciles au passage. On voit gros comme une maison comment cet « idéal » vient renforcer le mouvement d'isolement des détenu.e.s, de compartimentation des espaces... Mouvement qui répond bien plus à des logiques sécuritaires et à la volonté de faciliter la tâche de la matonnerie qu'au bien-être inatteignable par définition des personnes enfermées. Le bluff est grossier, « construction de nouvelles prisons » et « amélioration des conditions de détention » n'ont qu'un but : perfectionner cet outil carcéral nécessaire au maintien de l'ordre moral et économique qui bénéficie aux classes dominantes.

On n'humanise pas un cimetière

Depuis 10 ans on nous rabat les oreilles avec la dernière génération de prisons « modernes ». Ces bâtiments merveilleux sont vantés par différentes têtes à claques encravatées, mais évidemment des détenus ne le voient pas de cet œil et déclenchent des révoltes peu après leur transfert. Ça a notamment été le cas quand les prisonniers ont été transbahutés des anciennes taules de Lyon à la nouvelle maison d'arrêt de Lyon-Corbas en 2009, avec des refus de réintégrer les cellules et des révoltes pendant presque un mois. Pour preuve du foutage de gueule, cette prison, présentée dans les discours officiels comme un modèle, compte parmi les taux de suicides en détention les plus élevés.

Une des principales caractéristiques de ces lieux mortifères modernes, c'est l'isolement, torture raffinée. Souvent éloignés des centres-villes, on pourrait oublier qu'ils existent si on n'y est pas directement confronté.e.s. L'accès des proches au parloir est compliqué. L'éloignement rend aussi différentes formes de solidarités ou débrouilles plus difficiles à réaliser (les parloirs sauvages, les projections de colis, des réactions extérieures lors de mutineries...).

A l'intérieur, l'isolement prend différentes formes :

Sensoriel : les murs épais ne laissent entendre aucun bruit de la vie dehors et entravent les discussions. Les fenêtres sont recouvertes de caillebotis (grilles au maillage serré) qui bouchent l'horizon, abîment la vue et limitent les possibilités de yoyo (débrouille pour se faire passer des objets par la fenêtre de la cellule au bout d'un tissu). Dans différentes taules, des détériorations répétées dès l'installation de ces grilles ont parfois découragé l'administration pénitentiaire (AP) d'en reposer de nouvelles. Leur porte-monnaie peut parfois être leur point faible !

Relationnel : les systèmes de surveillance s'automatisent, la gestion de la détention se bureaucratise. Cela limite les contacts humains en général et les contacts entre détenu.e.s en particulier. Ainsi des prisonnières se sont mises en lutte à Poitiers-Vivonne (décembre 2014) et à Fleury (avril 2016) pour accéder à des espaces collectifs, ou refuser un nouveau logiciel de gestion de l'enfermement impliquant la suppression d'un tour de promenade. La douche en cellule (si elle est appréciable) facilite également le travail des matons. Il y a moins de mouvements de détenu.e.s, donc moins de possibilités de se croiser, se serrer les coudes, s'organiser. Les secteurs sont plus découpés, les cours de promenades plus petites et des filins de sécurité découpent le ciel.

Des brouilleurs d'ondes empêchent les communications par portables avec l'extérieur (le portable est illégal en taule et tous les échanges doivent être sous contrôle). En décembre 2016, un prisonnier a escaladé un mur de la cour de promenade de la maison centrale de Valence pour détériorer le brouilleur d'ondes. Lors de mutineries, caméras de surveillance et bureaux de matons, conçus pour surveiller et dominer, sont parfois détruits.

L'administration met en avant une vitrine mensongère sur les possibilités de s'occuper

en taule, mais les rares activités ou formations accessibles sont réservées à quelques détenu.e.s trié.e.s sur le volet.

Pour résumer, il s'agit toujours d'enfermer dans des cubes de béton. L'extérieur tente de préserver les apparences (couleurs vives, chauffage dans les boxes de parloirs qui contraste avec l'intérieur, souvent sale, et où le matériel cassé est rarement remplacé...). Dans tous les cas, une cage reste une cage.

Dans ces nouvelles taules, il n'y a pas que les bâtiments qui se modernisent. La gestion de la détention se perfectionne elle aussi. Elle isole et différencie toujours plus les détenu.e.s ; observé.e.s, classé.e.s, orienté.e.s dans des centres pénitentiaires, bâtiments et étages correspondant à des régimes d'incarcération différenciés par leurs avantages relatifs.

Le module « Respect », expérimenté depuis 2015 dans 18 maisons d'arrêt, est également agité comme une récompense pour un petit nombre d'élus sélectionnés selon leur niveau d'adaptation aux exigences de l'administration. Comme c'est déjà le cas en régime portes ouvertes en centre de détention (pour les peines plus longues), les prisonnier.e.s y ont leur propre clé de cellule et peuvent donc accéder à la cour ou aux douches, même si le maton a toujours la clé d'une deuxième serrure pour fermer le soir. Mais leur conduite doit être irréprochable, il faut travailler, se lever à heure fixe, faire son lit, garder sa cellule rangée... Par ailleurs, les prisonnier.e.s peuvent avec de la chance obtenir des remises de peines supplémentaires (RPS), permissions de sortie et aménagements de peine... privilèges qui restent des carottes destinées à obtenir la docilité de la majorité.

Dans ces nouvelles prisons, il y a toujours autant de raisons de se révolter. Après un an de mise en service, le quartier maison centrale (QMC) de Valence a déjà connu deux importantes mutineries et – si on en croit la matonnerie – de nombreuses autres contestations.

La mise sous pression constante, le chantage sur le lien avec les proches, les refus de transferts et d'aménagements de peine, les humiliations, la privation d'intimité et de liberté ne sont pas plus supportables sous une couche de peinture neuve !

Le business de l'enfermement

La taule n'est pas seulement un outil du pouvoir pour contrôler et réprimer les récalcitrant.e.s. Elle ne fait pas que protéger le système capitaliste, elle y participe également en générant toute une économie juteuse à laquelle multinationales, PME locales, institutions publiques et autres associations s'abreuvant.

Tout commence par la construction des infrastructures, et même avant : achat d'un terrain (souvent avec l'acquiescement des mairies intéressées par une nouvelle source d'emplois), étude de faisabilité, d'impact environnemental, etc. Pour la construction en elle-même, de nombreux acteurs entrent en jeu, qu'ils soient généralistes (entreprises de BTP, architectes, plomberie, électricité...) ou spécialisés dans le sécuritaire (constructeurs de grilles métalliques, de portiques, vidéosurveillance, systèmes d'alarme, serrurerie...). Ces infrastructures nécessitent ensuite une maintenance, quand ce ne sont pas des travaux de réhabilitation, d'extension, de réaménagement...

Le fonctionnement quotidien d'une prison entraîne également des besoins en terme de services et de fournitures, que ce soit pour les prisonnier.e.s ou pour la matonnerie (restauration, nettoyage, transport, système informatique, téléphonie, télévision, produits d'hygiène, vêtements, uniformes). En prison la bouffe est souvent infâme et beaucoup de produits de première nécessité sont payants avec des tarifs qui varient d'une taule à une autre et qui peuvent être bien supérieurs à ceux de dehors. C'est le système des « cantines ». Celles et ceux qui ont des proches à l'extérieur prêt.e.s à se serrer la ceinture peuvent recevoir de l'argent sur un compte interne (duquel une partie de l'argent est ponctionnée pour payer amendes et parties civiles) afin de cantiner. Les autres sont qualifié.e.s d'« indigent.e.s » et doivent se démerder avec les 20€ par mois gracieusement offerts par l'AP. Par « chance », ils sont prioritaires sur les listes d'attente pour aller se faire exploiter.

Outre rapporter un peu d'argent, le travail permet de sortir de sa cellule, s'occuper, se sociabiliser, obtenir des remises de peine, il est donc beaucoup demandé par les détenu.e.s. C'est une récompense que l'AP peut prodiguer ou retirer, un moyen de pression pour maintenir l'ordre.

Mais c'est aussi un réservoir de main d'œuvre précaire (il n'existe pas

de contrats de travail à l'intérieur) et bon marché dont profitent de nombreuses entreprises. Ces bons samaritains ont instauré un salaire minimum officiel de 1,54€ brut/heure pour les auxiliaires et de 3,9€ brut/heure en atelier, soit 45 % du SMIC. Le travail est même souvent payé à la pièce. Au sein des ateliers de production les prisonnier.e.s effectuent divers travaux à la chaîne : construction, assemblage, mise sous pli, emballage. Des variantes existent, par exemple certaines taules accueillent des plate-formes téléphoniques, certain.e.s travaillent en cellule notamment en cas d'isolement.

Enfin, il y a le business de la réinsertion. Les formations professionnelles en prison et les « accompagnements à la réinsertion professionnelle » pour les sortant.e.s sont effectués en échange de thunes de l'État aussi bien par des associations caritatives que par des multinationales. Des entreprises embauchent celui ou celle qui sort suite à un aménagement de peine à un tarif compétitif : tu bosses pareil que tout le monde mais pour moins cher. Il y a encore l'accueil des détenus en conditionnelle dans des appartements agréés d'où tu ne peux pas sortir quand tu veux. Bref, on se rend bien compte que la face humaniste de la prison remplit la même fonction que la face sécuritaire : le contrôle et l'argent.

En général la gestion d'une partie de ces aspects est déléguée à des entreprises privées. Mais de plus en plus, des entreprises sont sélectionnées pour gérer le fonctionnement des taules de A à Z. Elles sont une poignée à se partager le butin et choisissent leurs sous-traitants en grande partie parmi leurs filiales. Si on parle de privatisation du système pénitentiaire, ce n'est pas pour sous-entendre que la prison c'est mieux quand c'est l'État qui la gère. Même si la gestion déléguée a des conséquences directes sur les conditions de détention, la taule a toujours été dégueulasse et le business y faisait déjà sa loi. L'idée c'est plutôt de pointer du doigt les nombreux collabos qui s'enrichissent sur le dos des taulard.e.s. Il existe de nombreux acteurs qui ont des noms et des adresses. Autant d'occasions de glisser des grains de sable dans la machine carcérale...



SPIE BATIGNOLLES, VINCI, BOUYGUES, EIFFAGE : constructeurs-concepteurs, maîtres d'œuvre
GRUPE SYNTHESE, ARCHI5PROD, EGIS : architectes, maîtres d'œuvre
APAVE : contrôleur technique
SMITHS HEIMANN SAS : fabricants de portiques, détecteurs de métal

ELIOR : restauration
EUREST, TRANSGOURMET : fourniture cantine

EDF, RENAULT, YVES ROCHER, L'OREAL, AGNES B, POST IT, HACHETTE, JC DECAUX : travail en taule

EMMAÛS : formations en prison, chantiers
APCARS (ASSOCIATION DE POLITIQUE CULTURELLE APPLIQUEE ET DE REINSERTION SOCIALE) : d'hébergement et de réinsertion sociale

GEPSA (FILIALE D'ENGIE-COFELY), SODEXO, IDEX ENERGIE : gestion déléguée (exploitation, maintenance, services à la personne)

Les quartiers de préparation à la sortie (QPS) : la taule encore et toujours !

Le nouveau plan prison prévoit la construction de quartiers de préparation à la sortie (QPS). Le précédent gouvernement avait annoncé un total de 2 600 places réparties dans 28 QPS. Un rapport parlementaire présenté en mars 2018 préconise, lui, un total de 3 310 places (2 700 nouvelles + 610 requalifiées) réparties dans 18 « centres pénitentiaires de réinsertion ». La ministre de la Justice a déjà confirmé la construction de 6 QPS en Ile-de-France, sans donner plus de précisions au niveau national.

Ici encore, c'est sous couvert d'humanisme qu'on essaye de nous vendre la soupe. Il faudrait « mieux préparer la sortie » des personnes en fin de peine, ou permettre un aménagement aux « courtes peines ». Dans la réalité, c'est un nouvel endroit spécifique où des « spécialistes de la réinsertion » s'assurent que tu es bien prêt.e à te plier aux exigences de la société, notamment en acceptant un travail de misère. En fait, ce type de régime et ces aménagements existent déjà. Mais ils sont accordés au compte-goutte, parce qu'ils servent avant tout de carotte pour faire marcher au pas l'ensemble des détenu.e.s. C'est le fameux

chantage à la réinsertion : « Tu te tiens tranquille et tu fais bien ce qu'on te dit, alors peut-être tu sortiras plus tôt. »

Ce type de quartier n'est pas une nouveauté, mais leur multiplication risque de remplacer des sorties en liberté conditionnelle par un maintien en détention (même en semi-liberté). On imagine aussi assez facilement comment les juges, par crainte d'être taxés de « laxistes », prendront déjà en compte l'extension de ce régime pour condamner à des peines de prison ferme là où ils ne l'auraient pas fait avant. Avec pour eux la bonne conscience d'« un suivi sur mesure avec un personnel adapté ». Reste la question de savoir si ces quartiers vont être un nouveau passage obligatoire pour l'ensemble des détenu.e.s en fin de peine ou une nouvelle course à la méritocratie entre prisonnier.e.s.

Quoi qu'il en soit, la fonction réelle de ces quartiers est de fliquer et d'enfermer toujours plus de gens.

Quartiers « étanches » : isoler pour mieux mater

La gestion des détenu.e.s « radicalisé.e.s » s'insère dans deux processus : la réforme pénitentiaire et le « plan de lutte contre la radicalisation ». Elle répond au besoin d'effets d'annonce spécifiques que le gouvernement fait en matière de lutte contre le terrorisme et dont le calendrier est directement relié à l'actualité. Quand les matons se font « agresser » à l'intérieur par des détenu.e.s « radicalisé.e.s », ils veulent faire passer pour un acte terroriste ce qui est pourtant anecdotique par rapport à la violence qu'eux-mêmes exercent au quotidien.

Les annonces concernant les régimes de détention de cette « population » ne se sont guère fait attendre et depuis le printemps 2018 une unité spécifique a déjà été ouverte et trois autres sont prévues pour la fin de l'été. Ces modifications de régime interviennent symboliquement après des agressions contre des matons, c'est-à-dire qu'elles sont toujours pensées comme des réponses sécuritaires dans le but de satisfaire les revendications syndicales. Ce sont environ 1 500 détenu.e.s (500 personnes mises en cause dans des affaires liées au terrorisme, dont 50 femmes, et plus de 1 000 détenu.e.s de droit commun considéré.e.s comme radicalisé.e.s) ce qui représente à peine 2,5% de la population carcérale totale. Il s'agit donc d'une toute petite minorité qui pourtant mobilise les attentions prioritaires et maximales des autorités.

Si jusqu'ici était privilégié le fait d'éparpiller les personnes radicalisées en détention classique, aujourd'hui c'est bien la totalité de cette population qui a vocation à être enfermée dans des structures spécifiques, totalement « étanches » du reste de la détention, déclinées en différents degrés de sécurité. Au total, 450 places devraient voir le jour d'ici fin 2018.

Ce mécanisme est constitutif de la logique carcérale et même de l'ensemble de la société. Il s'agit dans un premier temps de stigmatiser une partie, même infime, de la population en insistant sur son caractère monstrueux, de sorte que peu de personnes se sentent directement concernées, et, ainsi, justifier de traitements à part avec peu ou pas de résistance. Puis, après un temps de maturation, ces mesures de contrôle et de répression peuvent s'étendre et s'appliquer plus facilement, puisque devenues familières, à un grand nombre d'autres profils (un exemple récent est la prise d'empreinte ADN qui a été introduite dans un premier temps pour les pédophiles, et peut maintenant être réclamée de manière très large en GAV ou lors d'enquêtes, et demain qui sait peut-être dès la naissance...).

Parmi les dispositifs spécifiques certains sont déjà existants mais leur capacité sera augmentée, d'autres en revanche verront le jour dans les mois qui viennent. Trois quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER) avaient été créés en 2016 suite à l'agression d'un

maton à Osny (95). Trois supplémentaires ont rapidement été mis en place en réponse directe au mouvement des matons de janvier 2018 : une unité à Vendin-le-Vieil a ouvert mi-mai 2018, une deuxième est prévue pour début 2019 tandis qu'une troisième ouvrira à la fin de l'été 2018 à Condé-sur-Sarthe (l'une d'entre elles sera réservée aux détenus de droit commun radicalisés). Pour le moment, aucune structure n'est annoncée dans les prisons pour femmes. Ce sont des unités de 30 places qui ont pour but, comme leur nom l'indique, d'évaluer le niveau de radicalisation. Les activités collectives ne se font pas à plus de quatre. Pendant quatre mois les prisonniers sont en permanence interrogés, observés, scrutés, écoutés, analysés ce qui permettra aux psychologues, référents religieux et conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de déterminer dans quel type de détention ils seront par la suite enfermés, en fonction de certains critères comme le niveau de violence, la capacité à faire du prosélytisme... Tout cela se fait sous caution scientifique, en agitant les rapports d'expertises de professionnels pour faire croire que tout est sous contrôle.

Pour le moment, la moitié des détenus sont ensuite envoyés en quartier d'isolement (QI). Les autres atterrissent soit en quartier de prise en charge de la radicalisation (QPR), soit en détention classique sous surveillance particulière. À terme il est prévu qu'ils ne soient enfermés qu'entre eux, dans des unités totalement séparées des autres détenus (même si pour le moment on trouve peu d'informations concernant leur réalisation effective).

Deux QPR seront créés prochainement (un à Condé dont l'ouverture est prévue pour septembre 2018 et un autre à Vendin prévu pour début 2019, de 25 places chacun) sur le modèle du seul qui existe pour le moment à Lille-Annoëullin. Il compte 19 détenus pour 26 matons. Les taulards sont totalement isolés les uns des autres, avec vue sur le mirador et non sur l'intérieur de la prison pour éviter la communication, les fouilles sont régulières ainsi que les changements de cellule, la quantité d'effets personnels est limitée, des passe-menottes sont installés aux portes, les couverts sont en plastique et interdiction de se réunir dans la cour de promenade. De plus les matons sont en tenue d'intervention avec casques et éventuellement boucliers pour... servir les repas ! Toute cette instabilité et cet isolement sont des outils de destruction de la personne très efficaces.

Par ailleurs, le bureau central du renseignement pénitentiaire (BCRP), créé début 2017, avec comme mission officielle la surveillance des détenu.e.s radicalisé.e.s et de leur entourage, sera renforcé en effectif (de 300 personnes à l'heure actuelle il passera à 400 d'ici 2020) et en moyens (ils sont désormais identiques à ceux employés par le ministère de l'Intérieur). Implanté dans chaque prison, le BCRP s'occupe en plus de surveiller la criminalité organisée et d'assurer la sécurité des prisons, on parle de 3 000 personnes sous sa surveillance. Il utilise des écoutes téléphoniques et des fiches toujours plus précises où sont annotées les personnes qui sont venues aux parloirs, les affinités avec les autres prisonnier.e.s, les incidents... L'essentiel des informations provient des matons mais aussi d'autres prisonnier.e.s qui collaborent en échange d'avantages.

Si la lutte contre le terrorisme et la radicalisation a été le prétexte et la justification de la mise en place de tous ces dispositifs, les textes officiels parlent déjà de les étendre aux détenu.e.s « violent.e.s ». On voit bien que c'est dans la même lignée que les quartiers de haute sécurité (QHS) qui ont été prétendument abolis.

Il s'agit avant tout pour l'administration pénitentiaire de se prémunir contre les détenu.e.s rebelles, en les isolant des autres et en tentant de briser leur esprit de révolte.



PAGE :
vre
S :

ques

ine

d'insertion
CRIMINELLE
(E) : centres
ciale

Grains de sable

Les enfermés qui subissent des années de boutiques ont su utiliser les maigres recettes dont ils et elles peuvent disposer pour lutter.

Le trou et ses tenanciers ne sont pas inébranlables et les moyens de se révolter, même passés sous silence ou détournés de leur fond par les médias ou leurs acolytes, sont d'actualité.

Foutre le zbeul à la taule prend des formes diverses : se mutiner, désobéir, ouvrir sa gueule devant les tauliers et leur cracher à la face, faire une grève de la faim, retrousser ses manches pour éclater la face des sales zigs de la matonnerie, mener des prises otages, prendre les toits et la taule, saboter le matériel de la prison, s'évader ou faire sortir les cris de derrière les cachots sous diverses formes.

L'imagination est fertile et, même si les moyens sont restreints, germent en chaque enfermés des pensées de vengeance contre les bourreaux. Pour certains engagés, la concrétisation d'actes de lutte a souvent des conséquences sur leur chair (mise au mitard, isolement, assassinats camouflés en suicide, camisole chimique...).

La pénitencière a toujours cherché à rendre les cris inaudibles, à étouffer les échos, à détruire les taulardés et à réduire à néant les actes de lutte.

Malheureusement pour ces ordures, la marmite n'est pas si hermétique. La représentation même de la zone donne de la rage aux enfermés de l'extérieur, à celles et ceux qui subissent aussi en dehors l'immondice du carcéral et de ses rouages.

Par dégoût de cette merde, différents actes revendiqués ou non, ont été et continuent d'être posés.

A la fin des années 80, par exemple, dans certains troquets, les habitués des comptoirs ont pu lire, à côté du torchon du coin, les plans de différentes prisons qui avaient été obtenus par la ruse ou le vol, puis largement diffusés. Des statues ont perdu la face, comme celle de Jaurès à Toulouse : sa tête est partie sous des aisselles bienveillantes. Un communiqué expliquera dans la foulée que la tête

de la statue s'est mise en « grève de la faim en solidarité avec les détenus en lutte ». D'autres personnes ont plastiqué des lieux : la CGT pénitencière, la maison d'arrêt de Bois d'Arcy, etc. Parfois, des locaux de presse ayant choisi le camp des bourreaux ont été retournés pendant des visites nocturnes, comme à Lyon.

En 2011, à Labège, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), fameuse redresseuse de gosses, a vu ses locaux parfumés de merde et ses bécasses à fichier mises hors-service. Des visites chez des responsables de projets de construction de prisons ont eu lieu comme au Pays de Galles (voitures recouvertes de décapant) ou en

Suisse (ravalement de façade à la peinture de la villa d'un architecte de prisons). À Bruxelles, du fumier et du goudron ont été déposés devant leurs domiciles avec des slogans écrits sur les murs. La destruction de la maquette du projet de maxi-prison suivra quelques jours plus tard.

Aux USA, divers courriers ont été distribués dans les quartiers où vivaient des collabos aux projets d'encagement. Leurs photos, sous bon profil, ont été distribuées avec une missive expliquant aux voisins que si ces individus continuaient à alimenter les projets de constructions de trous, la lutte serait délocalisée en bas de chez eux.

Aussi, sur les lieux de futurs donjons à torture, certains sont allés saccager, saboter ou brûler les engins de chantier.

En juin 2018, devant les prisons de Valence et de Fresnes, plusieurs véhicules de matons sont partis en fumée.

De partout il y a eu des luttes en solidarité avec les taulardés et contre les constructions de futures cages. Si les luttes

n'aboutissent pas forcément à l'abandon des projets, chaque moment où l'on parle de la taule, où l'on peut rencontrer des complices, mettre quelques grains de sable pour enrayer leurs projets d'enfermement, est bon à prendre. C'est pourquoi il n'est pas question de s'allier avec qui ne veut pas de prison près de chez soi mais veut voir perdurer cette société qui produit des cages.



Non, non, non, ne soyons pas matons !

Suite à la grève de janvier 2018, les matons ont obtenu 1 100 emplois supplémentaires sur quatre ans (2018-2021).

1 100 individus de plus qui vont passer leur temps à enfermer, fouiller, appliquer le règlement, engueuler, faire filer droit, brimer. Si certains ne seront pas particulièrement sadiques, tous devront imposer les innombrables humiliations de la prison, réprimer les envies basiques de liberté... veiller au bon fonctionnement de la machine à punir.

La plupart du temps le maton ne roule pas sur l'or et subit lui aussi le monde de l'argent. Pourtant, ça ne l'empêche pas d'avoir choisi son camp en réprimant ses semblables pour ses petits intérêts immédiats et... pour le plus grand bonheur des gens au pouvoir toujours bien contents d'avoir sous la main ces « prolos utiles ».

Vouloir sortir de la galère quand on est pauvre est une chose, devenir un pauvre type pour s'en sortir en est une autre. La preuve, l'école nationale des matons est l'une des rares où il y a plus de places que de candidats. Si des fois il peut nous sembler compliqué de nous opposer au monde qui nous étouffe, refuser d'être des agents de la répression est bien la moindre des choses !



**Fier d'enfermer
et d'humilier
mes
semblables
pour un salaire.**

www.devenirunsaletype.fr



les bourgeois ont l'ENA
leurs larbins l'ENAP